

2022-0975
2022-03-04

SODIUM DICAMBATE CONCENTRÉ DE FABRICATION
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

SOLIDE

GARANTIE : Dicamba, présent sous forme de sel de sodium 83,7%

NO. D'HOMOLOGATION : 29621

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



POISON

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER
LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1-800-454-2673**

CONTENU NET : 1 kg à 500 kg

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

No. Tél. (289) 360-1300

2022-0975
2022-03-04

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

LIMITATIONS

Ne pas appliquer directement comme sur les cultures.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Nocif si avalé ou absorbé par la peau. Il est extrêmement irritant et corrosif pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Porter des lunettes protectrices pour manipuler le produit.

Entreposer loin des semences, des fertilisants, des insecticides ou des fongicides.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le dicamba peut causer une irritation grave des yeux, et une irritation de la peau et des muqueuses. Les symptômes d'une exposition à de très fortes doses peuvent comprendre des étourdissements, une faiblesse musculaire, une perte d'appétit, une perte de poids, des vomissements, un ralentissement du rythme cardiaque, un souffle court, une excitation, une contraction des muscles, une dépression, une incontinence, une cyanose, des spasmes musculaires, un épuisement et une perte de voix. Traiter selon les symptômes.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRODUITS D'INSTINCTION DU FEU

Mousse, extincteur à poudre, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée.

PROCÉDURES SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Dans le cas d'un feu très intense, porter des vêtements protecteurs couvrant tout le corps et un appareil respiratoire autonome. Les produits de décomposition sont dangereux pour la santé. Utiliser de l'eau pour abaisser la température des contenants exposés au feu. À la première occasion, sortez du feu.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.